

# Contre-réforme des retraites

## Le 49-3 de la honte

**Le jeudi 16 mars 2023 restera dans l'histoire comme un moment de honte pour un gouvernement sourd, aveugle et obstiné !**



Réforme des retraites : pour le retrait, on continue !

La formidable mobilisation sociale organisée par l'ensemble des organisations syndicales est engagée depuis le 19 janvier. Depuis deux mois, ce sont des millions de travailleurs-euses, jeunes, retraité.e.s qui ont exprimé avec force et dignité leur refus d'un recul de l'âge légal à 64 ans et d'un allongement des trimestres de cotisation.

Ce mouvement social a fait la démonstration par les grèves dans tous les secteurs professionnels toujours mobilisés et les manifestations dans les grandes comme dans les petites localités du pays, que cette réforme des retraites était brutale, injuste et injustifiée pour l'ensemble du monde du travail.

Aujourd'hui, c'est ce mouvement social exemplaire qui démontre que le président de la République et son gouvernement sont en échec devant l'Assemblée nationale. Au lieu de retirer leur projet, ils décident de passer en force en ayant recours au 49-3.

L'intersyndicale mesure avec gravité la responsabilité que porte l'exécutif dans la crise sociale et politique qui découle de cette décision, véritable déni de démocratie.

Fort de soutien de la grande majorité de la population, mobilisée depuis des semaines, l'intersyndicale continue à exiger le retrait de cette réforme en toute indépendance dans des actions calmes et déterminées. Elle décide de poursuivre la mobilisation et appelle à des rassemblements syndicaux de proximité ce week-end et à une nouvelle grande journée de grèves et manifestations le jeudi 23 mars prochain.

Plutôt que de le plagier, nous reprendrons simplement un extrait du communiqué d'hier soir de l'intersyndicale toujours aussi unie. Rappelons quand même que c'est historique, ça aussi, que les 8 principales organisations syndicales et les 5 principales organisations de jeunesse parlent ensemble de la même voix depuis le début de ce conflit :

*« La formidable mobilisation sociale organisée par l'ensemble des organisations syndicales est engagée depuis le 19 janvier. Depuis deux mois, ce sont des millions de travailleuses et travailleurs, jeunes, retraité.e.s qui ont exprimé.e.s avec force et dignité leur refus d'un recul de l'âge légal à 64 ans et d'un allongement des trimestres de cotisation.*

*Ce mouvement social a fait la démonstration par les grèves dans tous les secteurs professionnels toujours mobilisés et les manifestations dans les grandes comme dans les petites localités du pays, que cette réforme des retraites était brutale, injuste et injustifiée pour l'ensemble du monde du travail.*

*Aujourd'hui, c'est ce mouvement social exemplaire qui démontre que le président de la République et son gouvernement sont en échec devant l'Assemblée nationale. Au lieu de retirer leur projet, ils décident de passer en force en ayant recours au 49-3. L'intersyndicale mesure avec gravité la responsabilité que porte l'exécutif dans la crise sociale et politique qui découle de cette décision, véritable déni de démocratie.*

*Fort de soutien de la grande majorité de la population, mobilisée depuis des semaines, l'intersyndicale continue à exiger le retrait de cette réforme en toute indépendance dans des actions calmes et déterminées. Elle décide de poursuivre la mobilisation et appelle à des rassemblements syndicaux de proximité ce week-end et à une nouvelle grande journée de grèves et manifestations le jeudi 23 mars prochain. »*

La colère engendrée par cette décision du gouvernement s'est traduite par de nombreux rassemblements immédiats dans plusieurs villes de France, comme à Toulouse après la manifestation, place du Capitole



# Retour sur une semaine d'actions

## Lundi 13 mars le CSA n'a pas eu lieu

*Solidaires Finances Publiques 31 a décidé de ne pas siéger au CSA convoqué par la direction mais d'y envoyer, avant son ouverture, un de ses représentants pour lire une interpellation aux représentant-e-s de l'administration. Vous trouverez ce document au lien suivant <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/310/351-interpellation-csal-13-mars-2023.html>*

Malgré le contexte, *Solidaires Finances Publiques 31 n'oublie pas les préoccupations fortes des personnels de la DRFiP 31 et c'est aussi ce que nous voulions dire au DRFiP. Qui plus est parce qu'il utilise les mêmes méthodes que le gouvernement quand il s'agit de passer en force certains projets ou de mépriser nos revendications.*

### Interpellation du DRFiP avant l'ouverture du Conseil Social d'Administration du 13 mars 2023

Nous ne siégeons pas aujourd'hui dans cette instance parce que nous n'oublions en rien ce qui est la priorité du monde du travail cette semaine. Nous n'y siégeons pas et vous demandons donc, à l'instar de la demande de nos organisations nationales, de le respecter. Néanmoins, nous sommes venus dans cette salle pour vous lire et vous remettre cette déclaration parce qu'au-delà de notre demande de neutralisation, elle appelle des réponses sur plusieurs points que nous vous demandons de nous adresser par écrit.

Revenons d'abord à l'essentiel de l'actualité du moment : la bataille d'opposition à la contre-réforme des retraites se poursuit et cette mobilisation est inédite depuis janvier : manifestations massives, soutien large de la population, grèves significatives. Le Gouvernement se doit de répondre favorablement à la demande de retrait de texte, nous demandons de transmettre cette exigence auprès du Premier de Région tout en l'informant de l'implication significative des agent-e-s de la DRFiP 31 dans les grèves.

S'agissant des prélèvements de jour de grève, nous demandons la transparence sur les modalités de prélèvement entreprises en suite à la demande intersyndicale. Le règlement maximum 3 jours par mois prévus. De même, nous vous demandons une nouvelle fois de regarder avec attention les détails des chiffres de grève par services, tant il est souligné une nouvelle fois « en creux » au-delà du message sur les retraites, les situations difficiles de plusieurs services et missions. C'est par exemple le cas des SIF où le soin du travail est interrompu depuis des mois et que vous restez sans rien dire, rien faire, malgré toutes les alertes.

Nous tenons donc malgré tout à vous interpellé sur les points à l'ordre du jour du CSA et vous demandons des réponses rapides et précises par écrit.

Nous sommes surpris de l'absence d'évocation du dossier du PNAA alors que la convocation initiale mentionnait ce point. Votre argument : attendre le début au CSA, est inaudible. D'autant moins que nous vous interpellons depuis des mois et que l'enjeu est d'informer sur des réorganisations du service que nous savons actives ! Votre silence persistant sur ce dossier est tout simplement une marque de mépris des représentant-e-s des personnels, mais aussi pour les personnels qui attendent de l'information et de la transparence.

De même, alors que nous n'avons toujours pas de règlement intérieur proposé pour cette instance, nous découvrons que vous nous demandez de valider une grande quantité de PV de CTL, dont certains datent de... 2021 ! C'est un manque de respect pour nous et notre message récurrent : « nous voulons que ces débats soient actés et transparents ». Le caractère réactif de l'élaboration des PV a longtemps été une caractéristique de notre Direction et nous exigeons d'y revenir et ainsi de nous respecter. Le service en charge, pas plus que ses agent-e-s, ne sont en cause parce que c'est vous et vos organisations qui en portez la responsabilité.

Concernant la fiche sur le « renforcement de la mission Régio-DFT » nous tenons à vous rappeler la réalité actuelle quand vous annoncez trois agent-e-s BC sur ces missions, alors que la collègue en charge des régies est absente pour une longue durée, sans visibilité sur un quelconque soutien. Des fois nous nous interrogeons, au-delà de ce que vous présentez comme un fait une feuille de route pour un collègue. A nouvellement affecté sur la Division, sur la charge de travail des collègues, comme cela vous a déjà été signalé suite à l'interpellation collective des agent-e-s de cette Division.

Concernant l'expérience de mutualisation et conversion dématérialisée du concours de contributeur de 1<sup>er</sup> classe, nous espérons que les notes attribuées aux candidat-e-s ne seront pas virtuelles. Au-delà de la blague, nous vous interrogeons sur la charge de travail supplémentaire et les laissons à mettre en œuvre pour les agent-e-s de la division RIT. De même, si ce n'est pas une blague, nous nous interrogeons une nouvelle fois sur vos objectifs de dialogue dans les instances quand nous constatons que cette « expérience » est pour... demain !

Sur les propositions de lancement de la consultation des personnels sur les horaires des services de Balma.

## Mercredi 15 mars action Rue des Lois et manifestations



L'intersyndicale de la DRFiP appelait à se retrouver dès 7h00 devant la direction avant d'interpeller le DRFiP en faisant le lien entre les tensions internes et celles des retraites. Puis nous avons rejoint le cortège intersyndical comme nos camarades de Saint-Gaudens.



## Jeudi 16 mars une manifestation placée sous le signe du 49-3

Alors que la manifestation Toulousaine n'était pas encore partie, nous apprenions que le gouvernement venait de dégainer le 49-3 de la honte, méprisant ainsi près de 90 % des salarié-e-s de ce pays qui rejettent cette contre-réforme de leurs retraites, méprisant la démocratie et les parlementaires, méprisant les syndicats et leurs revendications.

Tout le monde attend désormais les prochains rendez-vous fixés par les intersyndicales nationale et locale. Mais nul doute que de nombreuses

initiatives verront le jour.

Les syndicats continuent, comme depuis plus de deux mois, à réclamer le calme.

Si la colère devait l'emporter ici ou là, le gouvernement en porterait une nouvelle et lourde responsabilité.



## Faire du 23 mars un jeudi noir

*Solidaires Finances Publiques 31 vient de s'adresser à l'intersyndicale pour proposer, ensemble, des initiatives. Pour les actions du week-end et de la semaine prochaine, au-delà du 23 mars qui doit être un « jeudi noir », tenez-vous informés en suivant la page Facebook de [Solidaires Finances Publiques 31](#) [Solidaires Finances Publiques Haute-Garonne](#)*

**Poursuivons un combat juste et légitime pour nos droits**